



Commune de
MAIZET

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt quatre, le mardi 6 février, à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, maire.

Présents : ANQUETIL Patrick, BRIZE Brigitte, DUVAL Gilbert, DELOM de MEZERAC Guillaume, DESQUESNE Sophie, GRANET Benjamin, PUPIN Dominique, SPONHAUER Clément, GARNIER Sylvaine.

Procurations : LE CORSU Céline à DUVAL Gilbert, CHAPALAIN Jean-François à GRANET Benjamin.

Absents : //

Désignation du secrétaire de séance : DELOM de MEZERAC Guillaume

Approbation du compte rendu de la séance du 9 janvier 2024 : approuvé à l'unanimité

PLU :

Mme Demelun du cabinet d'études Soliha propose un tour de la commune avec un ou deux élus afin de déterminer les secteurs qui paraissent à enjeu. Un questionnaire de 19 pages est à renseigner. Il sera envoyé aux conseillers pour une réflexion préalable avant une réunion en mairie le 13 février à 20h.

Clocher de l'église :

Le conseil municipal opte pour la solution avec nacelle et valide le devis de l'entreprise Gournay pour un montant de 2 544 € TTC. Un 2ème RDV est programmé afin d'examiner le côté ouest du clocher.

Toiture de la salle des fêtes : Plusieurs devis sont en cours.

Lavoir : Poursuivre les différentes pistes. Des devis sont en attente de réception.

Déneigement : Lors des premières chutes de neige, le choix a été fait de ne pas passer la lame. Au second épisode neigeux, la lame a été passée. Les rues très peu ensoleillées comme la rue de la Fontaine restaient glissantes à cause du verglas. Il est prévu de se renseigner sur le coût d'un appareil de salage. La convention entre la commune et M Pupin Dominique doit être révisée afin de tenir compte de la forte augmentation du prix du fuel.

Subvention Ecole d'Amayé/Orne (délibération 01/2024)

L'école d'Amayé/Orne organise un voyage pédagogique à Bruxelles, avec visite du parlement européen. Le coût du voyage s'élève à 12 274 €. Le reste à charge pour les familles est de 119 € par élève. 10 enfants de Maizet sont concernés par ce voyage.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner une participation de 11.90 € par élève soit un total de 119 €. Le montant sera versé sous forme de subvention à la coopérative scolaire de l'école d'Amayé/Orne.

Les crédits seront inscrits au budget 2024.

Questions diverses :

1. **Carte des eaux de ruissellement** : le tracé est à revoir avec la CCVOO
2. **Compteurs d'eau SAUR** : Maizet a été sélectionnée comme commune test, par la SAUR, pour l'auto relève des compteurs d'eau. M le Maire a une réunion le 28 février avec la SAUR.
3. **Haie de la mairie** : décision d'arracher la haie qui est en mauvais état. Une réflexion est à mener quant aux choix des végétaux à replanter.
4. **Salle du val de Maizet** : constatation fréquente de traces, salissures sur les murs extérieurs (jeux de ballon) et traces de pieds sous les fenêtres (gens assis sur les rebords). Réflexion pour poser des barres sur les rebords ? Il sera précisé sur le règlement d'utilisation de la salle que la commune sera particulièrement vigilante sur ces 2 points.

Séance levée à 21h30.